

SEANCE DU LUNDI 9 JUILLET 2018

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le neuf juillet à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Civray-de-Touraine se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 4 juillet 2018

Nombre de conseillers en exercice : 13

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : Alain BERNARD, BLAISON Serge, Pascale CHERBONNIER, Sophie DUBOIS, René GALEA, Fanny HERMANGE, Michel JEZY, Claire OLLIVIER, Brigitte PIOT, Charles POULAIN, Absents excusés : Monsieur Gerard BEGUIER (pouvoir Brigitte PIOT), Mesdames Chantal ROBERT (pouvoir Sophie DUBOIS), Valérie JOLIVEL

Monsieur Michel JEZY a été nommé secrétaire de séance.

➤ **Compte rendu du Conseil Municipal du 18 juin 2018**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

➤ **1-Commission URBANISME (PLUI) du 03/07**

(Pas de compte rendu)

Madame Fanny HERMANGE fait part aux membres du conseil municipal que la commission a poursuivi son travail préparatoire sur le zonage et qu'il sera remis à la mairie et au service urbanisme de la CCBVC qui le remettra au bureau d'étude ATOPIA en fin de semaine.

➤ **2-Compte rendu de la réunion du personnel du 29/06**

Madame Claire OLLIVIER fait part du compte rendu de la réunion du personnel aux membres du conseil municipal, les points ressortant sont :

- Trop de charges de travail pour 3 agents, voir pour un emploi saisonnier de mars à septembre.
- Suite au passage des « produits phytosanitaires » les agents passent plus de temps sur le terrain
- Voir à supprimer dans leurs tâches les gros travaux « entretien bâtiments »

➤ **3-Commission SCOLAIRE du 04/07 + plan du mercredi**

1- Prestataire « restauration scolaire »

Rappel : Lors de l'ouverture des plis, 5 entreprises ont répondu à tous les critères correspondant au cahier des charges établis pour le renouvellement de notre fourniture et livraison de repas en liaison froide.

Pli 1 CONVIVIO de Chambray Les Tours

Pli 2 GRAIN D'OR de Contres

Pli 3 API Restauration de La Chaussée St Victor

Pli 4 ELIOR de Blois (prestataire actuel)

Pli 5 SOGERES de Luynes

La commission, après analyse des offres et des différents points attribués aux valeurs techniques et prix, a retenu le prestataire le mieux disant à savoir :

API Restauration de la Chaussée Saint Victor (41) avec une note totale de 94.70% soit 18.94/20.

Convivio se place 2^{ème} avec un total de 94.50% soit 18.90/20

Puis Sogeres avec un total de 90.59% soit 18.12/20

Grain d'Or 4^{ème} avec 89.12% soit 17.83/20

Et enfin Elior 5^{ème} avec 83.99% soit 16.80/20

Pour rappel les tarifs proposés par Api Restauration seront :

	Pli 3 API Restauration
Repas maternelle (60)	2.133 € HT
Repas élémentaire (110)	2.227 € HT

- Pain (rappel boulangerie locale les mardi-jeudi et vendredi// pain prestataire lundi)

2- Révision des tarifs pour la rentrée 2018/2019

GARDERIE :

Après consultation du bilan « garderie 2017-2018 », nous proposons de ne pas modifier les tarifs principaux. En effet ceux-ci ont été valorisés lorsque les rythmes scolaires sont passés à 4.5 jours.

Seul le tarif « Retard » a été valorisé, en effet, il été constaté trop d'abus de la part des parents retardataires.

Grille des tarifs :

Catégorie	Tarif en € 2018/2019
Forfait mensuel	32.00€
Demi-forfait mensuel	16.00€
3 ^{ème} enfant forfait mensuel	23.00€
3 ^{ème} enfant ½ forfait mensuel	11.50€
Exceptionnel	4.30€
Retard (toutes les 15 minutes)	8.00€

NB : le forfait du mercredi est supprimé.

3- **RESTAURATION SCOLAIRE :**

Après consultation du bilan « restauration scolaire 2017/2018 », et le choix du nouveau prestataire, la commission propose d'augmenter les tarifs de +/- 1.5%

Catégorie	Tarif en € 2018/2019
Repas enfant	3.35€
3 ^{ème} enfant	2.45€
Adulte	5.80€

L'année scolaire comprendra 141 jours d'école. La commission maintient le principe du forfait mensuel à savoir 141 jours de restauration répartis sur 10 mois. Les premiers jours du mois de

juillet étant intégrés au forfait mensuel.

Catégorie	Tarif en € 2018/2019	Tarif 3^{ème} enfant
Forfait mensuel 4 jours	47.23€	34.54€
Forfait mensuel 3 jours	35.43€	25.91€
Forfait mensuel 2 jours	23.62€	17.27€
Forfait mensuel 1 jour	11.81€	8.63€
Exceptionnel	3.35€	2.45€

4- Questions diverses

a- « Plan mercredi »

Suite aux modifications d'emplois du temps des agents de la commune avec la nouvelle organisation scolaire, il est proposé d'organiser une activité « Bibliothèque » hors temps scolaire, le mercredi matin.

Après consultation auprès de l'inspecteur de notre circonscription Monsieur P. SEWERYN, nous sommes informés du lancement par Le Ministère d'un "plan mercredi matin", qui pourrait entrer dans ce cadre.

« Accessible dès la mi-juillet, le site planmercredi.education.gouv.fr sera dédié aux collectivités souhaitant s'engager dans la mise en œuvre d'un Plan mercredi.

Claire Ollivier doit rencontrer les Atsem, jeudi 06/07 et leur présentera ce projet afin de réfléchir ensemble à la mise en place possible de ce plan. A noter une subvention pourra être attribuée par la CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales) - (1€/enfant/heure) selon les critères retenus.

b- Travaux

Les parents présents ainsi que Madame Thuissard nous font remarquer que les gâches électriques des portails et portillons ne sont pas fonctionnels. Le portillon (rue d'Amboise) est régulièrement ouvert le matin car l'interphone ne fonctionne pas correctement.

Le portail cour nord est lui fermé à clé par les enseignants car trop de parents ouvrent eux-mêmes, lorsqu'ils sont en retard ou viennent chercher leurs enfants et que l'enseignant ne répond pas assez rapidement à leur coup de sonnette ; en effet le bouton d'ouverture est accessible par l'extérieur ; un capot avait été demandé au prestataire.

Charles Poulain se propose de voir avec le service technique pour confectionner un cache et contacter notre électricien afin de revoir le fonctionnement complet de nos systèmes d'ouverture de portail.

c- Demande de matériel :

- Porte-vélos extérieur devant mairie-école
 - Vitrine supplémentaire pour les informations école
 - Forfait téléphonique minima pour la directrice qui doit contacter régulièrement les parents
- Madame Thuissard nous signale également que depuis l'échange de la box Orange, le fonctionnement de la ligne téléphonique de l'école a été modifié.

d- Proposition de reprendre la grande réunion générale de rentrée avec les parents, les enseignants et l'APE. Nous profiterions de celle-ci pour présenter les agents communaux en liant avec l'école aux parents.

Délibérations

❖ SIEIL- Transfert de compétences –Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre

Monsieur le Maire fait part du courrier du SIEIL approuvant la demande d'adhésion de la Communauté de Communes de Touraine Vallée de l'Indre SIEIL pour la compétence « éclairage public ».

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

❖ Devis de l'archivage du patrimoine écrit de la commune

Monsieur le Maire donne lecture du devis de mise à jour de la société DOPARCHIV concernant l'archivage du patrimoine écrit de la commune de Civray-de-Touraine, ce devis concerne les archives produites par le service depuis le dernier passage des archivistes et non pas d'éventuels arriérés.

Le coût de l'opération s'élève à 2.500 € HT (hors fournitures). L'environnement matériel n'est pas inclus dans le devis (boîtes)

Madame Claire OLLIVIER suggère de se renseigner sur le prix des boîtes et de reporter la décision au prochain conseil municipal.

❖ Retrait des citernes souples

Monsieur René GALEA, Adjoint à la voirie nous informe que suite à la réunion du Comité Syndical du 19 juin dernier, les travaux de dévoiement de la canalisation d'eau potable sur le pont de Civray ont été attribués.

Lors de cette réunion, il a été demandé à la commune de Civray de Touraine de retirer les deux bâches qui se trouvent à proximité du camping en prévision du passage de la conduite d'eau en forage dirigé.

Les bâches seront remplacées par un poteau incendie pris en charge par la commune, la défense incendie n'en sera que renforcée.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

❖ Tarifs garderie

Monsieur Charles POULAIN nous fait part des nouveaux tarifs « garderie » pour la rentrée 2018-2019 :

- Forfait mensuel	32.00 €
- Demi-forfait mensuel	16.00 €
- 3 ^{ème} enfant forfait mensuel	23.00 €
- 3 ^{ème} enfant ½ forfait mensuel	11.50 €
- Exceptionnel	4.30 €
- Retard (toutes les 15 minutes)	8.00 €

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

❖ Tarifs cantine

Monsieur Charles POULAIN nous fait part des nouveaux tarifs « cantine scolaire » pour la rentrée 2018-2019

- Repas enfant	3.35 €
- 3 ^{ème} enfant	2.45 €
- Adulte/Personnel	5.80 €

- Forfait mensuel 4 jours	47.23 €	3 ^{ème} enfant	34.54 €
- Forfait mensuel 3 jours	35.43 €	3 ^{ème} enfant	25.91 €
- Forfait mensuel 2 jours	23.62 €	3 ^{ème} enfant	17.27 €
- Forfait mensuel 1 jour	11.81 €	3 ^{ème} enfant	8.63 €
- Exceptionnel	3.35 €	3 ^{ème} enfant	2.45 €

❖ Appel d'Offres « restauration scolaire »

Monsieur Charles POULAIN fait part aux membres du conseil municipal que la commission après analyse des offres et des différents points attribués aux valeurs techniques et prix, a retenu API Restauration de la Chaussée Saint Victor (41)

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Questions diverses

- Il a été rajouté sur la convention « **Comité des fêtes** » que des containers à la demande de la mairie seraient fournis par la CCBVC pour chaque manifestation afin de conserver la propreté sur le terrain communal
 - Les **WC publics** sont dorénavant fermés la nuit et le week-end
 - L'entreprise HENNOT devrait intervenir cette semaine afin de finaliser la 1^{ère} partie des **travaux ERPA**. La région nous a accordé une subvention de 34.400 €
 - Concernant le dossier du **Bassin d'Orget**, l'appel d'offres prendra fin au 27/07, il serait plus judicieux de réunir la commission d'appel d'offres le lundi 30/07 pour l'ouverture des plis sachant que l'ordre de service devra parvenir à la Préfecture avant le 14/09 afin de percevoir la subvention de 114.000 €
Monsieur le Maire rappelle que seulement deux banques sur quatre (Crédit Agricole et Caisse d'Epargne) ont répondu à notre demande de prêt.
 - Vérifier le serveur suite au changement de la LiveBox, la liaison avec l'école ne se fait plus
 - La commission du personnel se réunira le jeudi 12 juillet à 18h00
 - La cérémonie André DELAUNAY aura lieu le dimanche 26 août 2018.
 - Monsieur Michel JEZY demande à emprunter le Master de la commune afin de transporter des tables pour la manifestation « jour de Cher » et celui-ci sera redéposé dans le garage du restaurant-scolaire.
 - Madame Claire OLLIVIER souhaiterait rédiger le bulletin « nouvelles en bref » pour la rentrée de septembre
 - Monsieur René GALEA souhaiterait que les agents Emilie BONNEAU du service urbanisme, Grégory BERDOLL du service technique suivent la formation AIPR « Agent Intervenant Proximité Réseaux »
 - Madame Claire OLLIVIER fait part de sa rencontre avec les responsables « des dézingués de la scène » nous prévenant que toutes les représentations du mois d'octobre étaient annulées.
 - Monsieur Charles POULAIN devra relancer le « Centre Socio Culturel » concernant la mise en place de différentes activités « Yoga et Théâtre » prévu à la rentrée scolaire.
 - La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le lundi 10/09
-
- Fin de la réunion 22h35

Tableau des délibérations

9 juillet 2018	2018-47	Adhésion de la Communauté de Communes de Touraine Vallée de l'Indre SIEIL « compétence éclairage public »
9 juillet 2018	2018-48	Retrait des citernes souples de réserve incendie du camping
9 juillet 2018	2018-49	Tarifs cantine
9 juillet 2018	2018-50	Tarifs garderie
9 juillet 2018	2018-51	Choix du prestataire - Appel d'offres « restauration scolaire »